



AMMERTZWILLER-BALSCHWILLER
ET ENVIRONS

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable

Décret n° 95-636 du 6 mai 1995

Exercice 2023



Passage du Soultzbach Travaux Falkwiller 2023

SIAEP
2, rue de l'école - Ammertzwiler
68210 BERNWILLER
Tél 03 89 25 34 09
siaep.ammertzwiler@wanadoo.fr

SOMMAIRE

I)	Caractéristiques générales du service.....	3
a)	Objet.....	3
b)	Conditions particulières.....	3
c)	Nature exacte des compétences.....	3
d)	Travaux nécessaires au fonctionnement du service	4
e)	Responsabilités civiles et pénales	4
II)	Présentation générale du Syndicat Intercommunal	4
a)	Localisation des principaux points de prélèvement et capacité	4
b)	Les ouvrages de stockage.....	6
c)	Plan simplifié du réseau	6
d)	Coupe schématique du réseau	7
e)	Schéma d'alimentation en eau du SIAEP	8
f)	Abonnés.....	9
g)	Caractéristiques du réseau.....	9
h)	Caractéristiques des branchements.....	9
i)	Volumes produits	10
j)	Volumes distribués.....	10
k)	Evolution de la distribution	10
l)	Consommation par logement	11
m)	Indice linéaire de pertes en réseau.....	11
n)	Evolution du rendement	12
o)	Rendement par secteur de distribution	12
p)	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale.....	12
q)	Taux moyen de renouvellement des réseaux.....	13
III)	Qualité de l'eau	13
a)	Puits de Schweighouse	13
b)	Puits d'Ammertzwiller	13
c)	Source St Martin.....	14
d)	Qualité de l'eau du robinet.....	15
e)	Branchements en plomb	17
f)	Indice d'avancement de la protection de la ressource.....	17
IV)	Prix de l'eau	18
a)	Détail du prix de l'eau.....	18
b)	Récapitulatif du prix de l'eau	18
c)	Facture type semestrielle de 60 m ³	19
d)	Taxe et frais annexes	20
1)	Taxe de branchement	20
2)	Participation aux frais de gestion	20
V)	Investissements réalisés par le SIAEP en 2023.....	20
VI)	Suivi de travaux réalisés par le SIAEP.....	20
VII)	Travaux d'entretien (fuites) en 2023	21
VIII)	Dettes du Syndicat.....	21
IX)	Prévisions investissements et travaux	22
	ANNEXES : note d'information de l'agence de l'eau Rhin-Meuse	24

EXERCICE 2023

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE DE L'EAU POTABLE

l) **Caractéristiques générales du service**

La distribution publique de l'eau potable s'étend sur l'ensemble du territoire des 10 communes rurales adhérentes au Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable d'Ammertzwiler Balschwiler et environs.

*a) **Objet***

Le SIAEP exerce d'une part les activités de :

- production d'eau potable par l'exploitation des puits d'Ammertzwiler, de Schweighouse et la source St Martin à Ballersdorf.
- distribution sur l'ensemble des 10 communes : Ballersdorf, Balschwiler, Bernwiller, Buethwiller, Diefmatten, Eglingen, Falkwiller, Gildwiller, Hagenbach & Hecken.

*b) **Conditions particulières***

Les travaux d'extension, de modification, d'entretien, de réparation et de branchement sur le réseau d'eau potable sont effectués par l'entreprise SUEZ dans le cadre d'un marché négocié à bons de commande avec effet au 01/07/2021 en application des articles 35, 65, 66 & 71. La durée du contrat est fixée à 1 an renouvelable 3 fois par tacite reconduction. Les commandes des travaux se font au fur et à mesure des besoins et à la demande du Syndicat.

L'entretien du matériel de pompage et la surveillance des sites d'Ammertzwiler, des réservoirs de Gildwiller, d'Hagenbach, de Ballersdorf et les puits de Schweighouse sont assurés par la Société 2CAE. La durée du contrat est fixée à un an, reconductible chaque année.

*c) **Nature exacte des compétences***

Le service est exploité en régie.

Il concerne l'entretien, le fonctionnement et l'investissement continu des ouvrages, toutes les relations avec les usagers (demande d'abonnement, de réalisation de branchement, relevé d'eau, renseignements, conseils, etc) et la facturation d'eau.

Une secrétaire, un technicien et ponctuellement des releveurs assurent le service aux abonnés du Syndicat d'eau.

d) Travaux nécessaires au fonctionnement du service

Les travaux de réparation et renouvellements des réseaux sont à la charge du Syndicat. Lors de la réunion du 24/01/2006, le Comité Directeur a décidé l'installation systématique de bornes de comptage en limite de propriété en cas de réparation de fuite, ou de remplacement de conduite ou de rétablissement de branchement.

e) Les responsabilités civiles et pénales

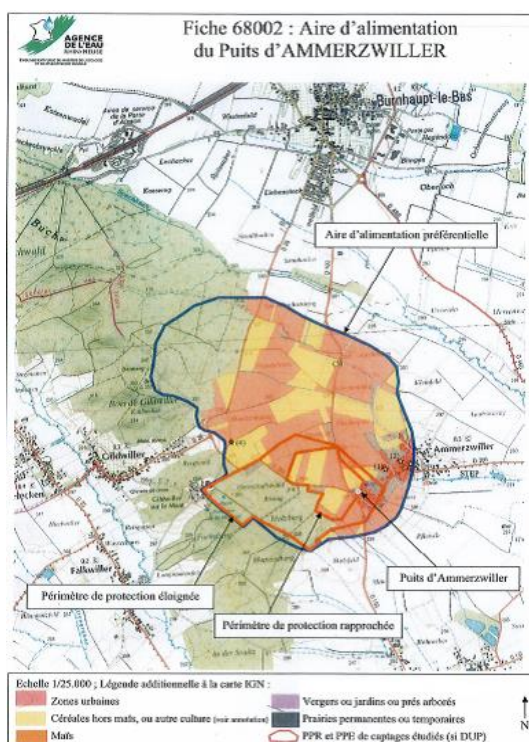
Le SIAEP est responsable de la qualité de l'eau distribuée. Il est responsable des dommages liés à l'existence des ouvrages dont il est propriétaire. Il a le devoir d'information à l'égard des usagers.

II) Présentation générale du Syndicat Intercommunal

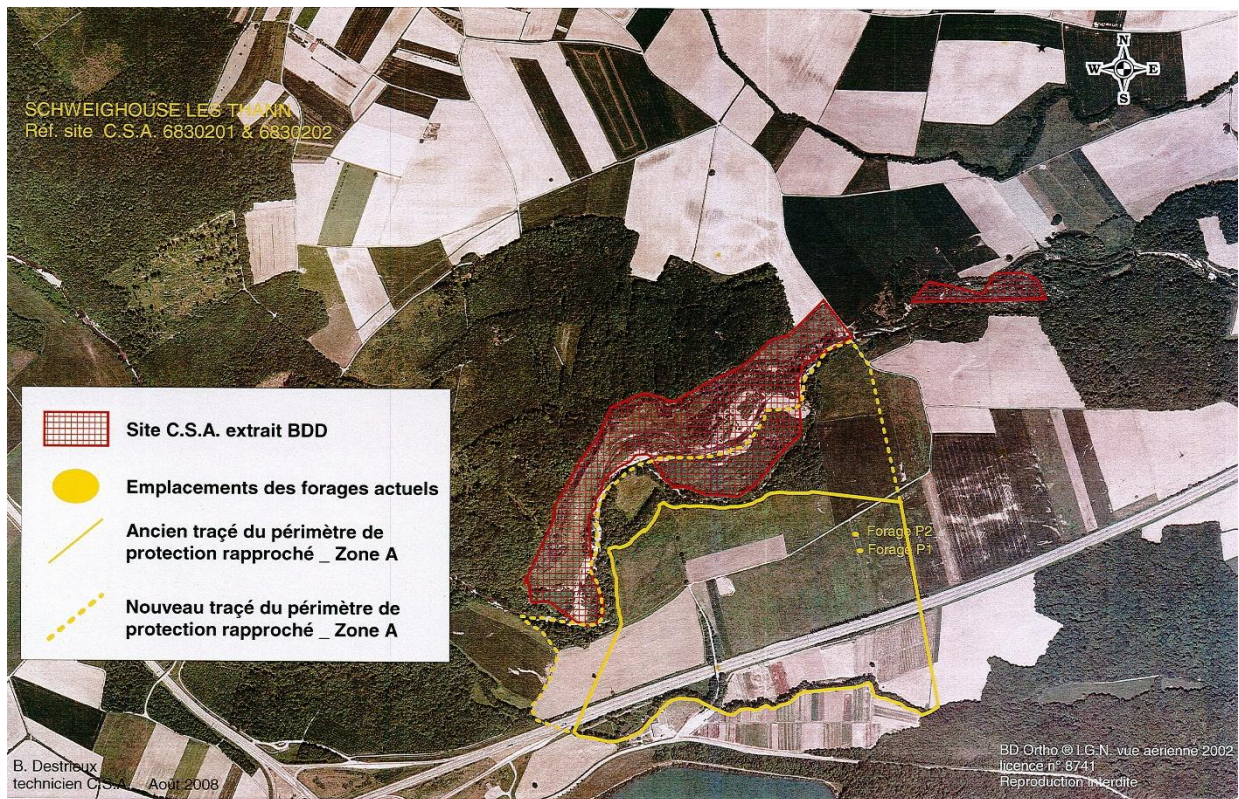
a) Localisation des principaux points de prélèvement et capacité

Le SIAEP d'Ammertwiller - Balschwiller et Environs est alimenté par le puits d'Ammertwiller (DUP du 1^{er} avril 1977 – arrêté n° 49954), les 2 puits de Schweighouse (DUP du 02 avril 2009 – arrêté n° 200909219) et la source St Martin à Ballersdorf .

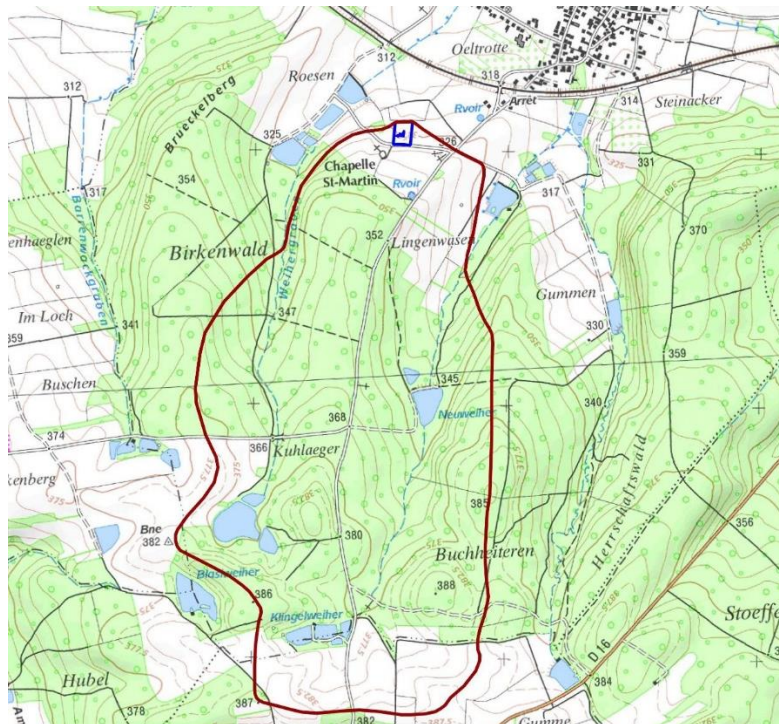
- Puits d'Ammertwiller : pompe avec variateur de vitesse de 10 à 50 m³/h



- Puits n° 1 de Schweighouse : débit de 50 m³/h
- Puits n° 2 de Schweighouse : débit de 70 m³/h.



- Source St Martin à Ballersdorf



- Maillage d'eau potable

Il existe des conventions d'entraide de service public d'eau potable entre plusieurs collectivités et notre Syndicat. Chacune des collectivités s'engage à aider, au mieux de ses possibilités, la collectivité qui sollicite une fourniture de secours d'eau potable.

Maillage entre SIAEP de la Doller et SIAEP d'Ammertzwiller

Maillage entre SIAEP de Traubach et SIAEP d'Ammertzwiller

b) Les ouvrages de stockage

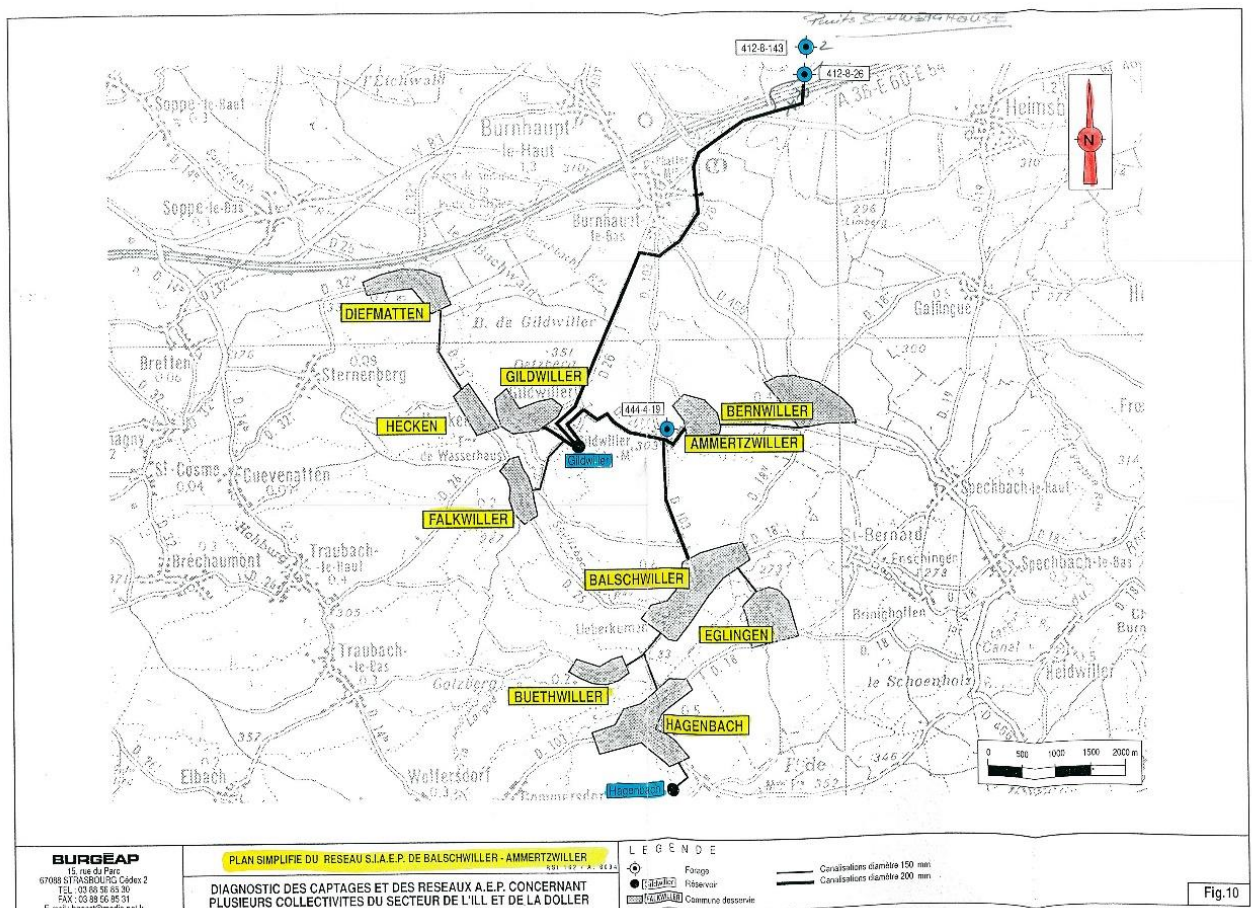
Réservoir de Gildwiler le Mont : capacité de 600 m³ – mis en service en 1959

Réservoir de Hagenbach : capacité de 400 m³ – mis en service en 1967

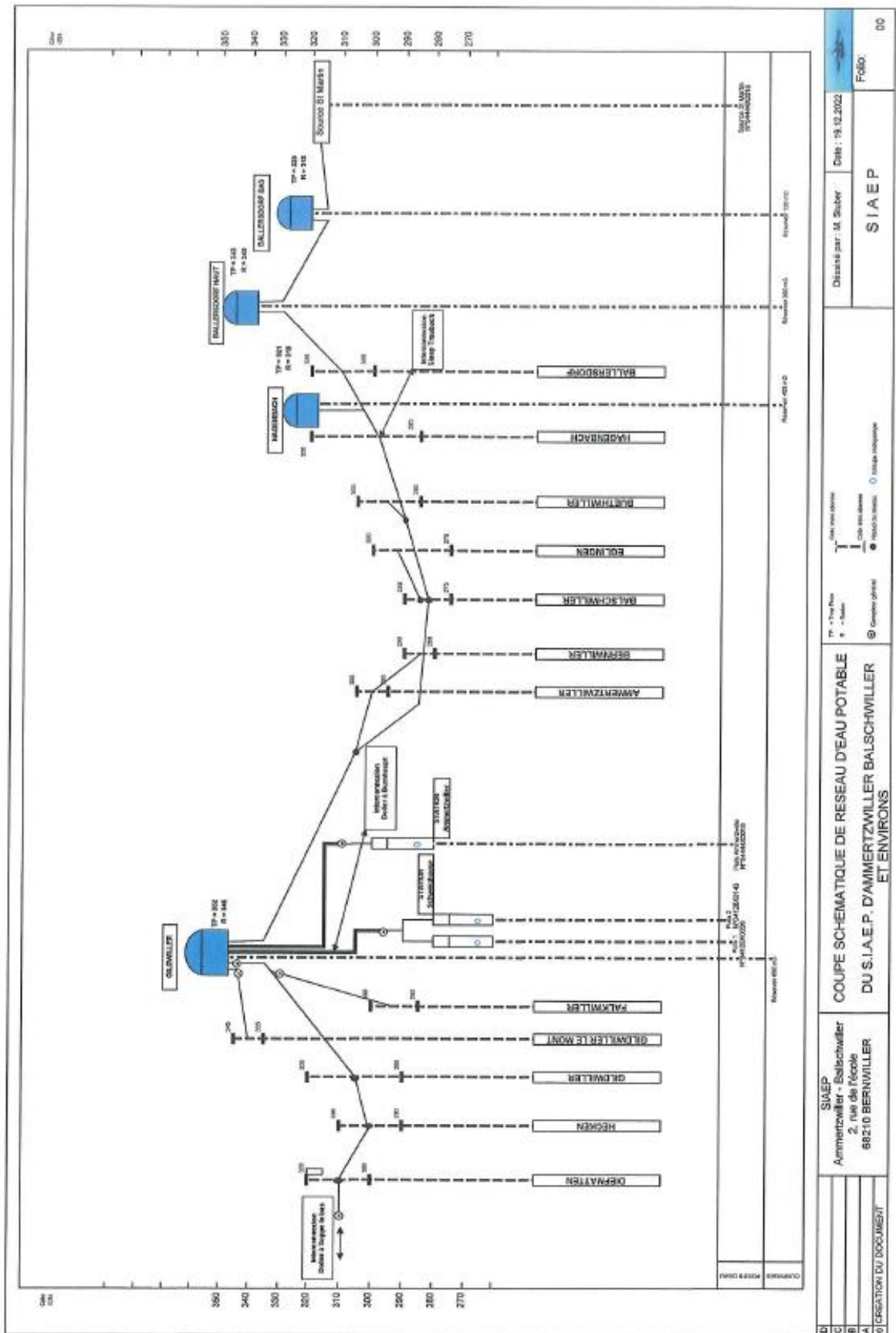
Réservoir de Ballersdorf bas : capacité de 120 m³ – mis en service en 1926

Réservoir de Ballersdorf haut : capacité de 300 m³ – mis en service en 1985

c) Plan simplifié du réseau



d) Coupe schématique du réseau



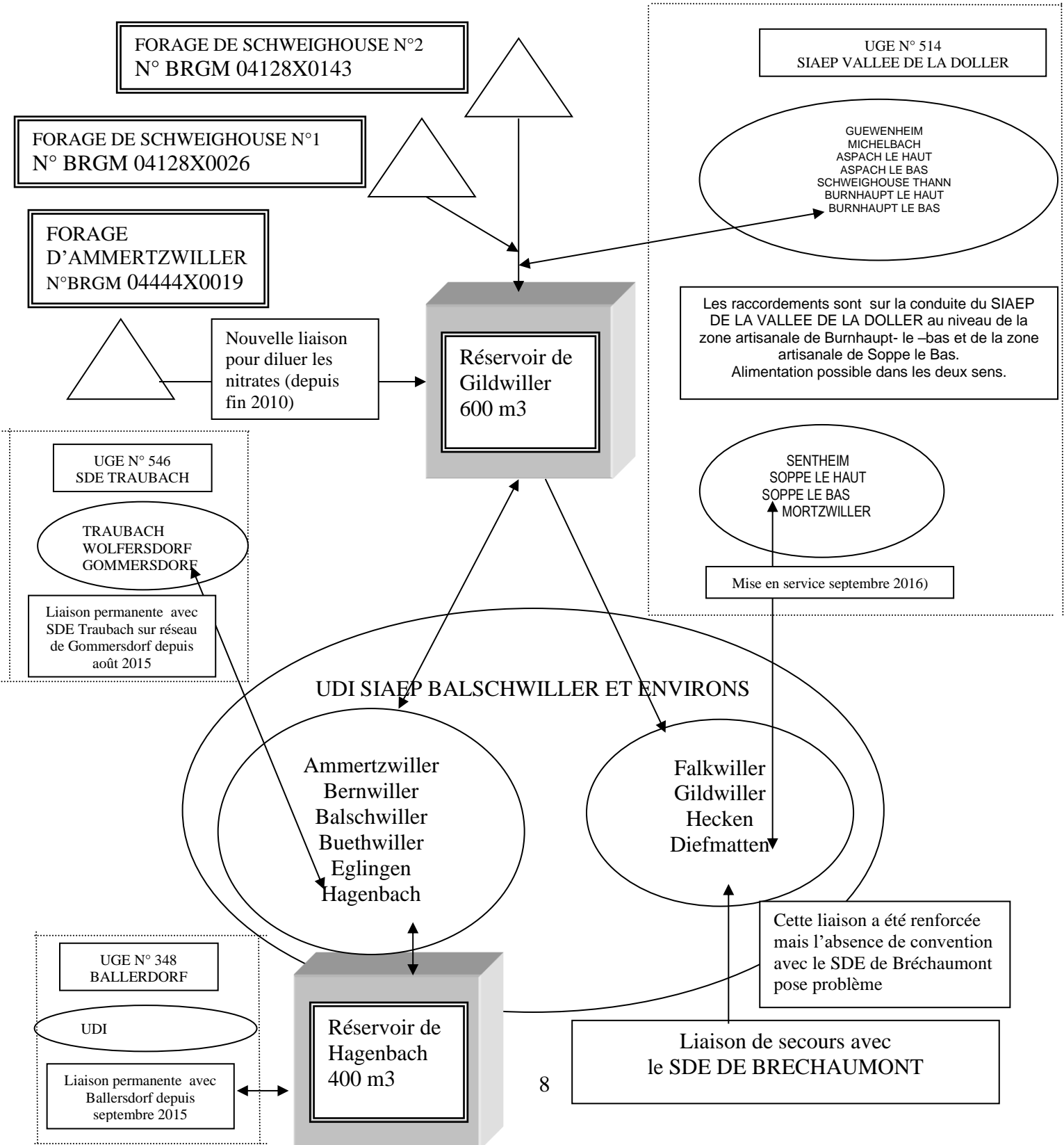
D	SI.A.E.P.	Disaité par : M. Suber	Date : 19.10.2022	Folio: 00
C	Ammertzwiller - Balschwiller			
B	2, rue de l'école			
A	68210 BERNWILLER			
0	CREATION DU DOCUMENT			
		SI.A.E.P.		

e) Schéma d'alimentation en eau du SIAEP

Visite JM du 18/10/11
 Mise à jour du 20/03/2017
 (suite information du syndicat)

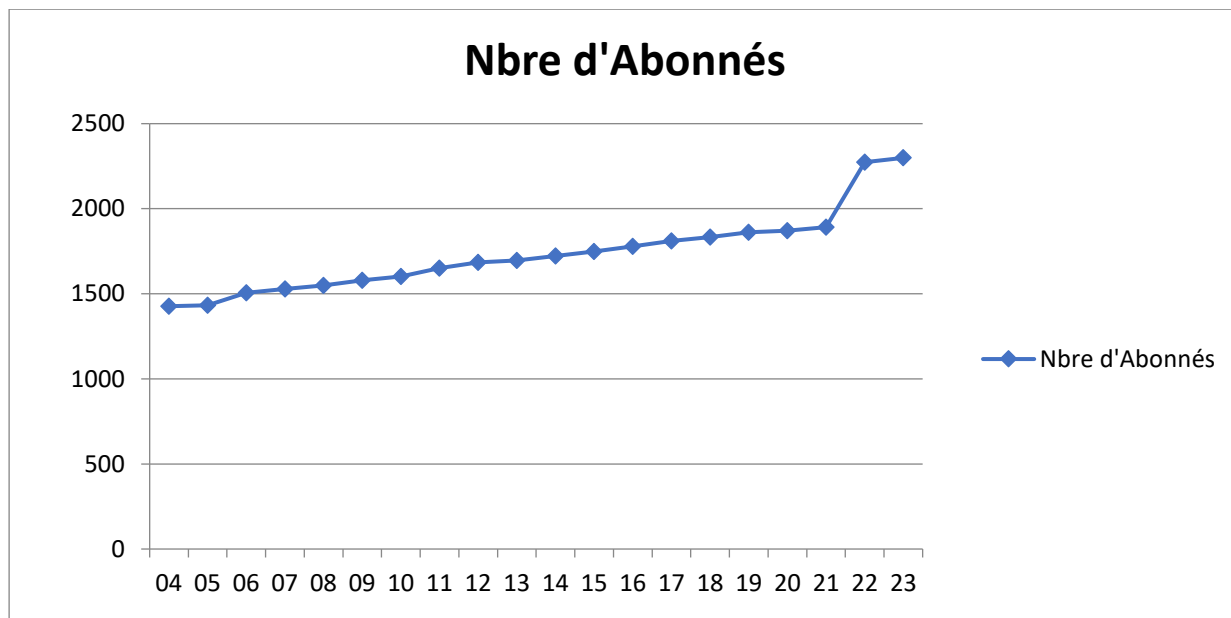
AGENCE REGIONALE DE SANTE – DELEGATION DU HAUT-RHIN
 Cité administrative Gajot – 14 rue du Mal Juin – 67084 STRASBOURG Cedex
<http://www.ars.alsace.sante.fr>

SCHEMA D'ALIMENTATION EN EAU DU SYNDICAT AMMERTZWILLER - BALSCHWILLER ET ENVIRONS (UGE N° 504)



f) Abonnés

Le Syndicat d'Ammertzwiler - Balschwiller et Environs regroupe 10 communes soit une population de 5 586 habitants et 2 299 abonnés.



g) Caractéristiques du réseau

Le SIAEP fournit en eau ses abonnés par 63.5 km de réseau de canalisations en fonte sur domaine public. 33 % du réseau de distribution est encore en fonte grise.

h) Caractéristiques des branchements

Commune	Nbre abonnés	Compteurs extérieurs			TOTAL	Pourcentage
		Borne Cahors	Borne Bornéo	Regard		
Ballersdorf	371	0	7	277	284	77%
Balschwiller	323	45	170	22	237	73%
Bernwiller	455	113	250	30	393	86%
Buethwiller	102	19	40	5	64	63%
Diefmatten	130	19	106	3	128	98%
Eglingen	151	37	59	8	104	69%
Falkwiller	99	19	58	5	82	83%
Gildwiller	131	17	101	6	124	95%
Hagenbach	317	49	161	38	248	78%
Hecken	220	48	112	6	166	75%
TOTAL	2 299	366	1 064	400	1 830	80%

i) Volumes produits

En 2023, un volume de 301 207 m³ a été pompé et se répartit de la façon suivante :

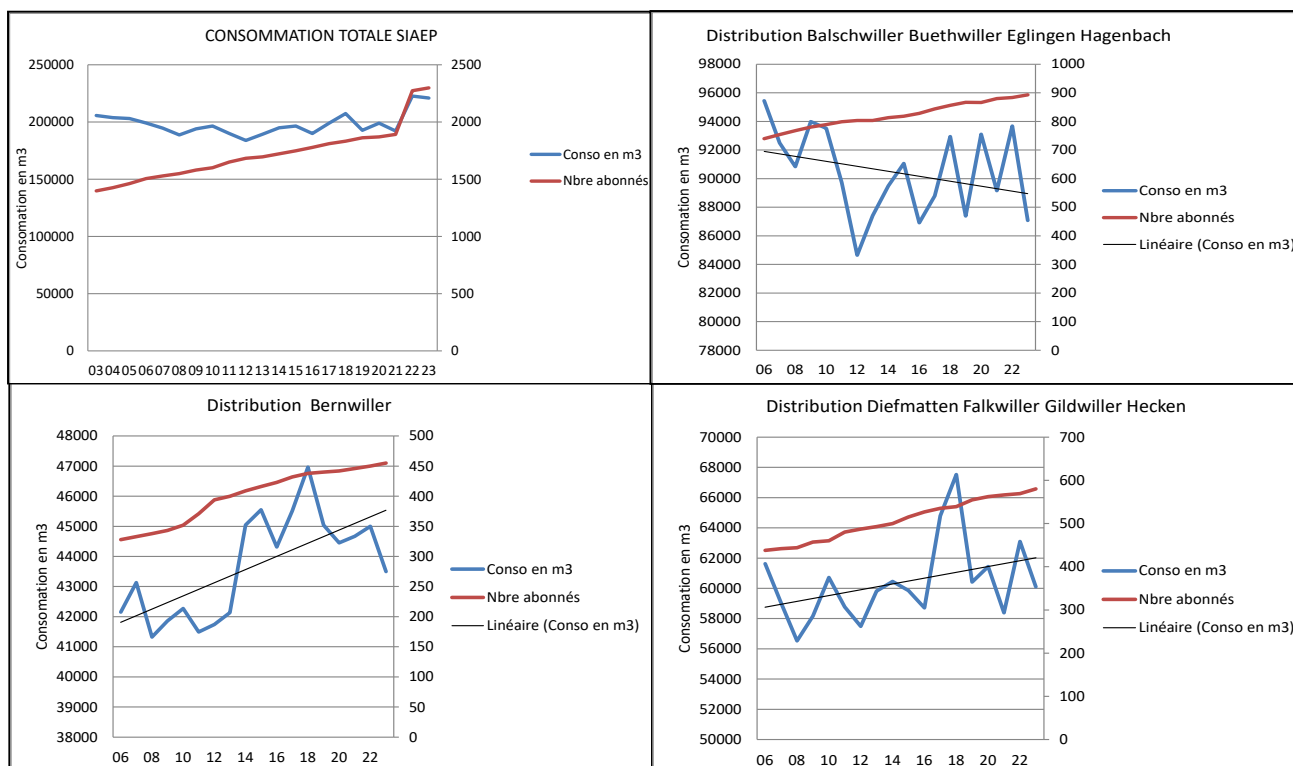
Ammertzwiler	186 686 m ³	(62 %)
Schweighouse	106 584 m ³	(35 %)
Ballersdorf	<u>7 937 m³</u>	(3 %)
Total	301 207 m ³	

j) Volumes distribués

En 2023, un volume de 241 589 m³ a été facturé et se répartit de la façon suivante :

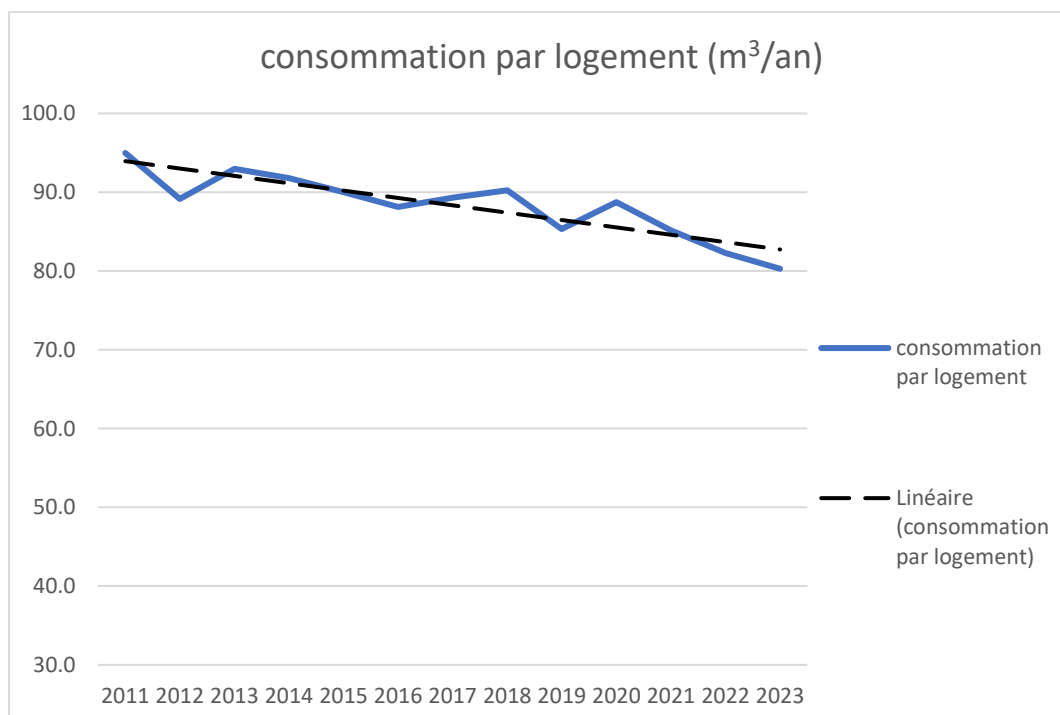
	Volumes facturés en m ³							
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Ammertzwiler	18 527							
Ballersdorf							25931	30392
Balschwiller	34 141	32 831	33 071	32 145	34 468	32 975	33 093	31355
Bernwiller	25 785	45 514	46 965	45 039	44 449	44 670	45 002	43501
Buethwiller	9 511	10 149	10 369	9 551	10 139	9 662	9 887	9397
Diefmatten	15 149	16 603	16 214	15 860	16 327	15 179	16 571	17884
Eglingen	17 299	18 628	19 608	16 989	17 143	15 979	16 879	16824
Falkwiller	8 955	9 045	9 014	9 371	10 072	9 087	9 235	8588
Gildwiller	11 546	12 157	13 096	12 178	12 376	12 071	12 166	12163
Hagenbach	25 958	27 186	29 898	28 706	31 357	30 568	31 007	29502
Hecken	23 061	26 993	29 191	23 014	22 665	22 048	22 961	21471
Ballersdorf				7 619	4 000	11 240		
Traubach			9 956	20 144	9 000	4 750	11 210	20 512
Total	196 474	189 932	199 106	217 382	211 996	208 200	233 942	241 589

k) Evolution de la distribution



l) Consommation par logement

	2023						Variation 2022/2023
	Nb abon	Nb foyers	Total an	Nb gros consommateurs	Volume gros consommateurs	moy/an/foyer (sans gros consommateur)	
Ballersdorf	371	409	30392	3	992	72,4	14,6%
Balschwiller	323	375	31355	7	4313	73,5	-4,1%
Bernwiller	455	520	43501	6	1475	81,8	-3,8%
Buethwiller	102	112	9397	1	925	76,3	-7,4%
Diefmatten	130	143	17884	6	5964	87,0	-9,1%
Eglingen	151	173	16824	2	2467	84,0	-1,5%
Falkwiller	99	104	8588	3	564	79,4	-10,7%
Gildwiller	131	144	12163	2	587	81,5	-3,4%
Hagenbach	317	350	29502	4	1068	82,2	-3,6%
Hecken	220	221	21471	3	894	94,4	-7,0%
TOTAL	2299	2551	221077	37	19249	80,3	-2,4%

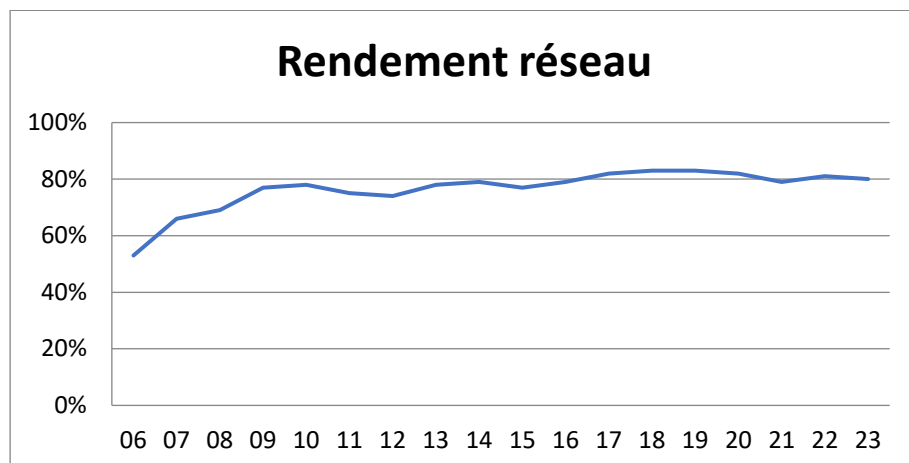


m) Indice linéaire de pertes en réseau

2.57 m³/km/jour

n) Evolution du rendement

Au courant de l'exercice 2023, 301 207 m³ d'eau ont été pompés pour un volume de 241 589 m³ effectivement facturés, soit un rendement de 80 %.



o) Rendement par secteur de distribution

Année	Ammer Bern	Ballers	Balsch	Buet	Eglin	Hagen	Gild Falk Heck Dief	Falk	Gild Heck	Heck Dief
2013	80%		64%	79%	95%	82%	89%	71%	95%	73%
2014	86%		83%	79%	98%	72%	83%	60%	89%	89%
2015	74%		62%	94%	91%	88%	82%	63%	84%	88%
2016	75%		74%	95%	89%	72%	78%	75%	78%	79%
2017	84%		70%	96%	90%	85%	79%	79%	77%	85%
2018	79%		65%	96%	89%	90%	79%	79%	75%	87%
2019	78%		70%	95%	91%	88%	83%	88%	70%	88%
2020	73%		73%	96%	95%	86%	85%	84%	69%	95%
2021	84%		63%	95%	93%	85%	81%	74%	69%	96%
2022	76%	79%	75%	90%	86%	79%	89%	75%	83%	95%
2023	83%	82%	74%	75%	79%	74%	83%	65%	74%	95%

p) Indice de connaissance et de gestion patrimoniale

	Points
Existence et mise à jour des plans	15
Inventaire des réseaux (matériaux diamètres)	14
Inventaire des réseaux (période de pose)	12
Localisation des ouvrages annexes (vannes, ventouses, purges, PI)	10
Inventaire des pompes et équipements électromécaniques	10
Localisation des branchements	10
Branchement : caractéristiques, référence, date de pose des compteurs	10
Document identifiant les secteurs réalisés en recherche de perte d'eau	0
Localisation des interventions sur le réseau (réparations, renouvellement)	10
Programme pluriannuel de renouvellement	10
Modélisation des réseaux	0
TOTAL	101 points

q) **Taux moyen de renouvellement des réseaux**

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne sur 5 ans du linéaire renouvelé par la longueur du réseau.

Taux moyen de renouvellement : 1.8%

III) **Qualité de l'eau**

a) **Puits de Schweighouse**

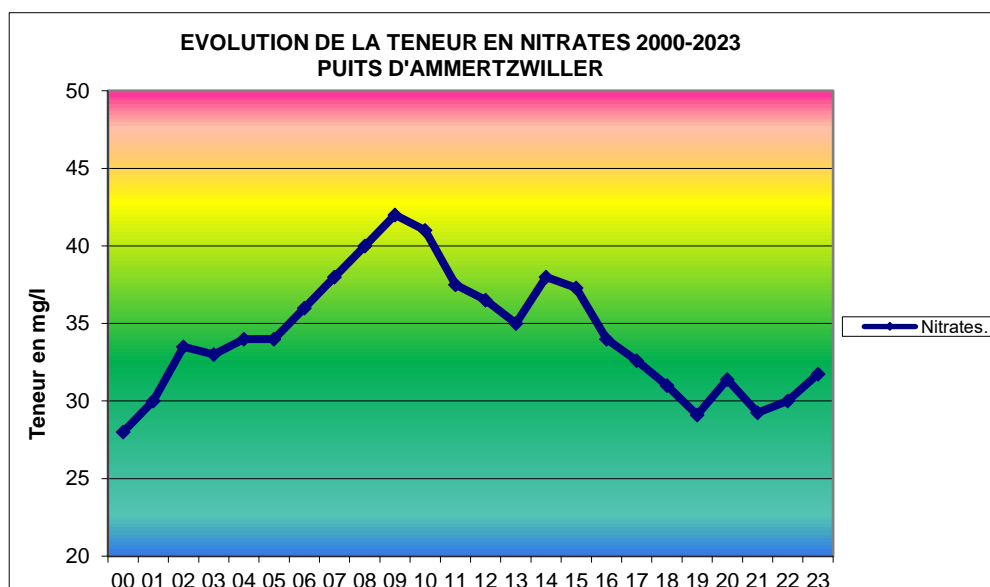
Eau brute, très légèrement acide, douce et faiblement minéralisée dont les paramètres physico-chimiques et bactériologiques analysés respectent les limites de qualité requises pour la production d'eau de consommation humaine.

b) **Puits d'Ammertzwiller**

Eau brute, neutre, de dureté et de minéralisation moyennes dont les paramètres physico-chimiques et bactériologiques analysés respectent les limites de qualité requises pour la production d'eau de consommation humaine.

Nous restons attentifs aux teneurs en nitrates au puits d'Ammertzwiller.

Tous les 4 mois, des analyses d'auto contrôle sont effectuées afin de suivre au mieux leurs évolutions.



Un métabolite de pesticides (Métolachlore ESA) a été mesuré à des teneurs inférieures aux valeurs sanitaires. Compte tenu des données toxicologiques actuelles, aucune restriction d'usage de l'eau n'a été jugée nécessaire par l'autorité sanitaire. La consommation de l'eau ne présente pas de risque sanitaire.

c) Source St Martin

Eau brute, très légèrement basique, dure dont les paramètres physico-chimiques et bactériologiques analysés respectent les limites de qualité requises pour la production d'eau de consommation humaine. On note la présence de chrome hexavalent, nécessitant pour la mise en distribution, la dilution avec les eaux d'Ammertwiller et Schweighouse.

d) Qualité de l'eau du robinet



ZONE DE DISTRIBUTION : BALLERSDORF

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2023 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	A : Eau de bonne qualité
	B : Eau de qualité convenable
	C : Eau de qualité insuffisante
	D : Eau de mauvaise qualité
Indicateur 2022 : D	

Origine et gestion de l'eau
<p>Votre réseau est alimenté par plus de 2 captages. L'eau qui l'alimente est souterraine.</p> <p>Elle n'est pas traitée.</p> <p>Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (BALLERSDORF), soit 812 personnes. Le responsable des installations est : « S.I.A.E.P. AMMERTZWILLER BALSCHWILL ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter « S.I.A.E.P. AMMERTZWILLER BALSCHWILL » qui assure l'exploitation du réseau.</p>

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 11 Conformité : 100 % Valeur max : 0 n/100 ml	
NITRATES	A	Bonne qualité
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 17 mg/L Valeur max : 17 mg/L Année prise en compte : 2022	
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Bonne qualité
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : 1 Conformité : 100 % Nombre de substances recherchées : 193 Valeur max : 0,042 microgramme/L Année prise en compte : 2021	
FLUOR	A	Très bonne qualité
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.	Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0 mg/L Valeur max : 0 mg/L Année prise en compte : 2021	
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES		
DURETÉ		Eau dure
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 26,4 °f Valeur max : 26,4 °f Année prise en compte : 2022	

Quelques conseils	
ENTRETIEN	Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.
RÉSEAU PRIVÉ	Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.
ABSENCE	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
SÉCHÈRESSE	En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

Pour aller plus loin	
	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 12/02/2024
UDI 068000886

L'indicateur global de qualité prend en compte uniquement les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. D'autres paramètres d'intérêt ne faisant pas l'objet d'une limite de qualité sont également recherchés dans le cadre du contrôle sanitaire. Pour plus d'informations : <https://www.grand-est.ars.sante.fr/eau-du-robinet-1>



ZONE DE DISTRIBUTION : S.I.A.E.P. AMMERTZWILLER BALSCHWILL

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
<p>2023</p> <p>L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.</p> <p>Cette eau présente un caractère agressif : elle peut dissoudre les matériaux métalliques à son contact, nécessitant de laisser couler l'eau une dizaine de secondes avant consommation. Un risque particulier existe lorsque le réseau comporte des canalisations en plomb.</p>	A : Eau de bonne qualité
	B : Eau de qualité convenable
	C : Eau de qualité insuffisante
	D : Eau de mauvaise qualité
	Indicateur 2022 : B

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par plus de 2 captages. L'eau qui l'alimente est souterraine.

Elle n'est pas traitée.

Votre réseau alimente de façon permanente plus de 8 communes, soit 4637 personnes. Le responsable des installations est : « S.I.A.E.P. AMMERTZWILLER BALSCHWILL ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « S.I.A.E.P. AMMERTZWILLER BALSCHWILL » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité
Micro-organismes Indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.		Nombre de prélèvements : 15 Conformité : 100 % Valeur max : 0 n/100 ml
NITRATES	A	Bonne qualité
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.		Nombre de prélèvements : 4 Valeur moyenne : 23,8 mg/L Valeur max : 30 mg/L
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Bonne qualité
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.		Nombre de prélèvements : 4 Conformité : 100 % Nombre de substances recherchées : 189 Valeur max : 0,044 microgramme/L
FLUOR	A	Très bonne qualité
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.		Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0 mg/L Valeur max : 0 mg/L

Quelques conseils

ENTRETIEN 	Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.
RÉSEAU PRIVÉ 	Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.
ABSENCE 	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
SÉCHERESSE 	En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ	Eau peu calcaire
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Nombre de prélèvements : 4 Valeur moyenne : 17,4 °f Valeur max : 21,3 °f
ÉQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE	Eau agressive
Évaluation du caractère agressif d'une eau, noté entre 0 (incrustant) et 4 (agressif). Une eau agressive peut entraîner la corrosion de certaines canalisations (notamment en plomb) et des appareils ménagers.	Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 4 Valeur max : 4

Pour aller plus loin

	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr
--	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Édité le 12/02/2024
UDI 068000902

L'indicateur global de qualité prend en compte uniquement les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. D'autres paramètres d'intérêt ne faisant pas l'objet d'une limite de qualité sont également recherchés dans le cadre du contrôle sanitaire. Pour plus d'informations : <https://www.grand-est.ars.sante.fr/eau-du-robinet-1>

e) Branchements en plomb

Suite au décret du 4 novembre 2002, une étude a été menée par IRH de Nambenheim. Son rapport a été remis au SIAEP le 19/01/2005. Aucune conduite en plomb n'a été répertoriée, le risque d'avoir des teneurs en plomb non conformes au robinet de l'utilisateur semble donc limité au domaine privé.

f) Indice d'avancement de la protection de la ressource

Nom du captage	Commune	N°BSS	DUP (date)	Indice
Source St Martin	Ballersdorf	0444-4X-0018	02/02/1973	80%
Puits d'Ammertzwiler	Bernwiller	0444-4X-0019	01/04/1977	80%
Puits 1	Schweighouse	04128X0026	02/04/2009	80%
Puits 2	Schweighouse	04128X0143	02/04/2009	80%

IV) Le prix de l'eau

a) Détail du prix de l'eau

Pour l'ensemble des abonnés sauf BALLERSDORF, le prix de l'eau était en 2023 de 1,60 €HT/m³ et pour la commune de Ballersdorf 1,44 €HT/m³ (délibération du Comité Directeur du 16/02/2023).

Au prix de l'eau se rajoute :

- Une location de compteur à 10,00 €HT par semestre soit 20,00 €HT par an (délibération du Comité Directeur du 16/02/2023).
- Une part fixe par logement, par activité ou par prise d'eau pour entretien et renouvellement de réseau de 25,00 €HT par semestre soit 50,00 €HT par an (délibération du Comité Directeur du 16/02/2023).
- La taxe antipollution qui est de 0,35 €HT/m³ (prélevée par l'agence de l'eau).
- La redevance pour prélèvement en eau souterraine que l'Agence de l'Eau nous facture (volume d'eau prélevé dans la nappe) qui est de 0.07 €HT/m³.

La TVA au taux de 5,5% s'applique sur le prix de l'eau, la location du compteur et à toutes les taxes et redevance.

Produit de la vente d'eau pour l'année 2023 : 352 949.56€HT

b) Récapitulatif du prix de l'eau

	Année 2012	Année 2013	Année 2014	Année 2015	Année 2016	Année 2017	Année 2018	Année 2019	Année 2020	Année 2021	Année 2022	Année 2023	Variation en %
Nature du poste	120 m ³	120 m ³	120 m ³	120 m ³	120 m ³	120 m ³	120 m ³	120 m ³	120 m ³	120 m ³	120 m ³	120 m ³	22 et 23
Abonnement annuel	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	0%
Prix m3 d'eau	183,60	186,0	188,4	189,6	189,6	189,6	189,6	189,60	189,60	189,60	189,60	192	1.26%
Entretien renouvellement réseau	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	0%
Red prélèvement eau souterraine	8,40	8,40	8,40	8,40	8,40	8,40	8,40	8,40	8,40	8,40	8,40	8,40	0%
Taxe antipollution	51,84	50,4	48,84	47,4	42,00	42,00	42,00	42,00	42,00	42,00	42,00	42,00	0%
TVA 5,5%	17,26	17,31	17,35	17,345	17,05	17,05	17,05	17,05	17,05	17,05	17,05	17,18	0.75%
Total 120 m³ € TTC	331,10	332,11	332,99	332,75	327,05	327,05	327,05	327,05	327,05	327,05	327,05	329,58	0.77%

Prix moyen de l'eau pour une consommation annuelle de 120 m³ : 2,746 € TTC/m³

c) Facture type semestrielle de 60 m³

S.I.A.E.P. Ammertzwiller - Balschwiller
2 rue de l'Ecole
68210 BERNWILLER
Tél : 03 89 25 34 09
siaep.ammertzwiller@wanadoo.fr

Facture
N° 2023-077-002362 Le 12/09/2023

DELAI DE REGLEMENT
Jusqu'au : 13/10/2023

***** FACTURE EAU *****

TRESCRERIE D'ALTKIRCH
1 RUE DU 2EME CUIRASSIERS
68130 ALTKIRCH
Tél 03 89 40 01 97

n° TVA intracommunautaire
FR 1727680039800014

**COMMUNES ADHERENTES AU
SIAEP AMMERTZWILLER BALSCHWILLER
& ENVIRONS**

Extrait de titre exécutoire en application de l'article L.252 A du livre des procédures fiscales, pris, remis et rendu exécutoire conformément aux dispositions du décret n° 66-624 du 19 août 1966, modifié par décret n°81-362 du 13 avril 1981, relatif au recouvrement des produits des collectivités et établissements publics et locaux.
VOIES DE RECOURS : Dans le délai de deux mois suivant la notification du présent acte (article L.1617-5 du code général des collectivités territoriales), vous pouvez contester la somme mentionnée au recto en saisissant directement le tribunal judiciaire ou le tribunal administratif compétent selon la nature de la créance.

Réf. Abonnement : FAUCMBAL					Période facturée : du 16/03/2023 au 20/09/2023	
Branchement	Réf. Compteur	Anc. index	Nv. index	Conso. (m3)	Date relevé	Adresse
		4031	4091	60	07/09/2023	68210 BALSCHWILLER

Désignation	Base	Taux	Montant HT	TVA	Montant TVA	Montant TTC
PRIX M3	60	1.60000	96.00	5.50	5.28	101.28
Location de compteur	1	10.00000	10.00	5.50	0.55	10.55
Ent. renouvellement réseaux	1	25.00000	25.00	5.50	1.38	26.38
			131.00		7.21	138.21
Lutte contre la pollution (Agence de l'eau)	60	0.35000	21.00	5.50	1.16	22.16
Redevance prélèvement eau souterraine	60	0.07000	4.20	5.50	0.23	4.43
Organismes Publics			25.20		1.39	26.59
TOTAL			156.20		8.60	164.80

Eau / Asst.	TVA	Base HT	Taux	Montant TVA
Eau	1	156.20	5.50	8.60
Total TVA :				8.60

NET A PAYER : 164.80 euros

Prix de revient (hors abonnement): 0.00213 euros par litre
Total Abonnement : 36.93 euros

Vous pouvez payer cette somme sur Internet par Carte Bancaire (et par Prélèvement) en vous connectant sur:
www.pay.fip.gouv.fr et en saisissant les informations suivantes:

Identifiant collectivité : 047965 Référence : 2023-EA-00-2362

A RETOURNER AVEC LE REGLEMENT

Payable en espèces (dans la limite de 300 €) ou en carte bancaire, muni du présent avis, auprès d'un banquier ou partenaire agréé (liste consultable sur le site www.impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite).

Facture EAU SIAEP AMM. BALSCH. - MODALITES DE PAIEMENT :

- 1 - Carte bancaire au guichet de la Trésorerie d'Altkirch
- 2 - En espèces ou carte bancaire chez les buralistes
- 3 - Vir. Banc. à la B.d.F FR25 3000 1005 81E6 8600 0000 042
- 4 - Chèque Bancaire : Libellé au nom du "Trésor Public" et adressé à la Trésorerie d'Altkirch, 1 rue du 2ème Cuirassiers, 68130 ALTKIRCH



Horaires de la Trésorerie d'Altkirch : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h30

REFERENCES

Facture Balschwiller 2023/02	Coll 704
	704
Numéro 2023-077-002362	Clé1 1
Echéance 13/10/2023	Clé2 S
NET A PAYER 164.80	euros

d) *Taxe et frais annexes*

1) Taxe de branchement

La taxe de branchement demandée pour tout logement neuf ou rénové, hangar agricole, atelier commercial ou artisanal est de 500,00 € TTC suite à la délibération du Comité Directeur du 16/02/2023.

2) Participation aux frais de gestion

Montant perçu pour la participation aux frais de gestion (15 %) : 20 717,86 € HT

V) Investissements réalisés par le SIAEP en 2023

Renouvellement de réseaux et mise en place de bornes de comptage

- 6 ensembles de comptage ont été posés suite à des ruptures de canalisation ou reprise de branchements particuliers : 11 338 € HT

Falkwiller : du 4 au 30 rue principale plus rue de l'Eglise

- ✓ Renouvellement de 1200ml conduite principale DN150 + DN100
 - ✓ Reprise de 37 branchements
 - ✓ 5 Poteaux incendie
- Coût de l'opération : 505 000 € HT

Ballersdorf : surpresseur à Hagenbach, télégestion, pompes, comptage, modification tuyauterie

Coût de l'opération : 110 000 €HT

VI) Suivi de travaux réalisés par le SIAEP

Branchements neufs :

12 ensembles de comptage ont été posés pour de nouveaux branchements : 33 741 €HT

Remplacement de PI :

1 PI réparé à Bernwiller	: 385 € HT
1 PI réparé à Falkwiller	: 1 867 € HT
2 PI réparés à Hagenbach	: 1 857€ HT
1 PI réparé à Ballersdorf	: 539 € HT

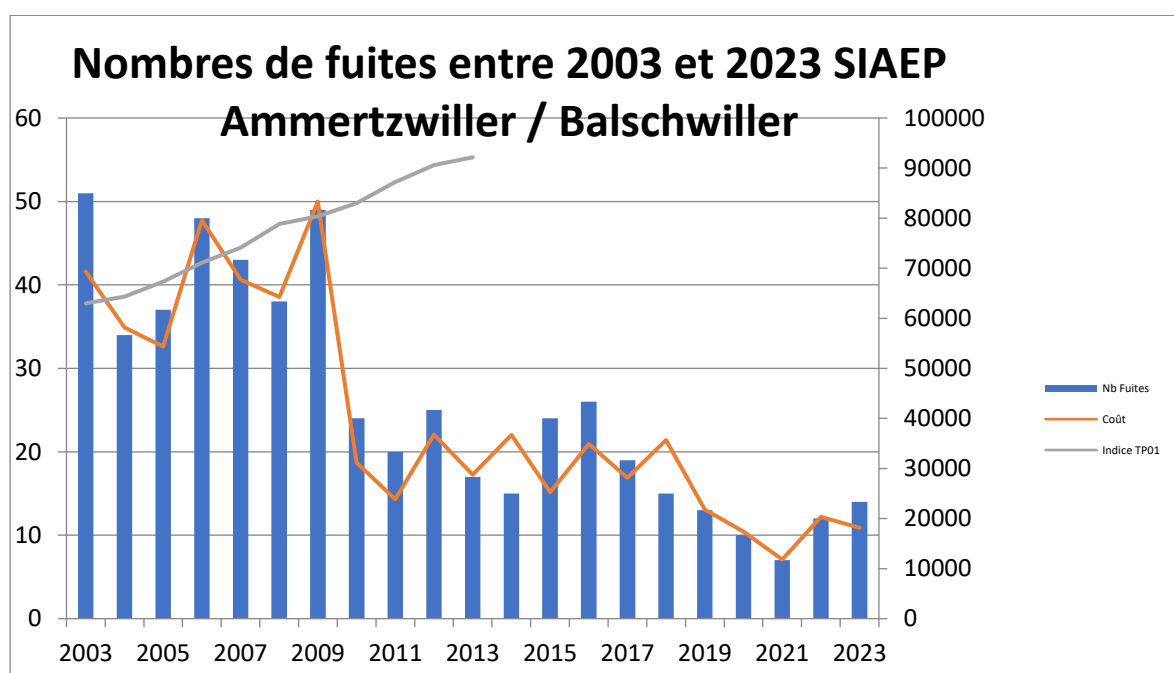
Bornes de comptage renversées ou endommagées :

2 bornes de comptage ont été remplacées suite à des dégradations.

VII) Travaux d'entretien (fuites) en 2023

Communes	Réseau principal	Branchements particuliers	Poteaux d'incendie
Ballersdorf		2	
Balschwiller	1		
Bernwiller		1	
Buethwiller			
Diefmatten		1	
Eglingen	1	1	
Falkwiller	2	1	
Gildwiller			
Hagenbach	1	3	
Hecken			
TOTAL	5	9	

14 interventions sur le réseau pour fuites
Coût total réparation des fuites : 18 141 € HT



VIII) Les dettes du Syndicat

Au 31 décembre 2023, les dettes du Syndicat Intercommunal étaient de 60 502,50 €.

IX) Prévisions investissements et travaux

- Renouvellement de branchements dans les différentes communes au fur et à mesure des besoins.
- Changement de robinets vannes dans les différentes communes au fur et à mesure des besoins.

Programme pluriannuel de renouvellement du réseau :

➤ Année 2024

- Ballersdorf : rue des Vergers, rue du 17 février, rue André Malraux
- ✓ Renouvellement de 250 ml conduite principale DN150 et DN100
 - ✓ Reprise de 16 branchements
 - ✓ 1 Poteau incendie

Coût prévisionnel : 270 000 € HT

- Balschwiller : du 29 au 64 rue du 27 novembre
- ✓ Renouvellement de 870 ml conduite principale DN200
 - ✓ Reprise de 45 branchements
 - ✓ 5 Poteaux incendie

Coût prévisionnel : 630 000 € HT

- Hagenbach : réservoir
- ✓ Réfection du revêtement intérieur
 - ✓ Réfection du revêtement extérieur + terrassement
 - ✓ Peintures extérieure et intérieure + dôme

Coût prévisionnel : 350 000 € HT

➤ Année 2025

- Hagenbach : rue Georges Zink, rue des Juifs, rue des Champs
- ✓ Renouvellement de 900 ml conduite principale DN100
 - ✓ Reprise de 35 branchements
 - ✓ 4 Poteaux incendie

Coût prévisionnel : 430 000 € HT

➤ Année 2026

- Ballersdorf : pont SNCF, rue Brigade Alsace Lorraine, rue des Vignes, rue de la Carrière
- ✓ Renouvellement de 500 ml conduite principale DN150 + DN100
 - ✓ Reprise de 30 branchements
 - ✓ 3 Poteaux incendie

Coût prévisionnel : 400 000 € HT

➤ **Année 2027**

Ballersdorf : rue du Ruisseau, rue de la Paix, rue des Vergers,
rue Thiébault Walter

- ✓ Renouvellement de 1 050 ml conduite principale DN150 + DN100
- ✓ Reprise de 64 branchements
- ✓ 6 Poteaux incendie

Coût prévisionnel : 550 000 € HT

TOTAL 2024-2025-2026-2027 : 2 630 000 € HT

Ce rapport a été établi par le Président du SIAEP d'Ammertwiller - Balschwiller et Environs, présenté dans les grandes lignes au Comité Directeur du 05 mars 2024 adressé à M. le Sous-Préfet d'Altkirch, aux maires de 10 communes adhérentes ainsi qu'à l'Agence de l'Eau Rhin Meuse.



Bernwiller, le 23 avril 2024

ANNEXES : note d'information de l'agence de l'eau Rhin-Meuse

Édition mars 2024
CHIFFRES 2023

Note d'information sur les redevances L'agence de l'eau vous informe



POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour mettre aux normes les stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement naturel des rivières...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.

LE SAVIEZ-VOUS ?

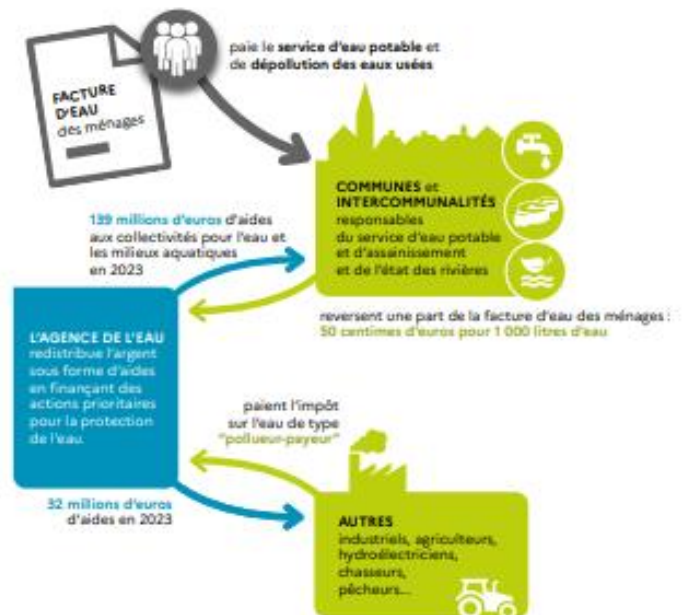
Vous pouvez retrouver le prix de l'eau de votre commune sur : www.services.eaufrance.fr

Les composantes du prix de l'eau :

- le service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation)
- le service de collecte et de traitement des eaux usées
- les redevances de l'agence de l'eau
- les contributions aux organismes publics et l'éventuelle TVA

Le prix moyen de l'eau en Rhin-Meuse est de **4,08 euros TTC par m³** (Sispea - données agrégées disponibles - 2021).

https://services.eaufrance.fr/fichiers/SISPEA_video.mp4



NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU

Document à joindre au RPQS - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

L'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales, modifié par la loi n°2016-1087 du 8 août 2016 - art.31, impose à **la/le maire ou à la/le président-e de l'établissement public de coopération intercommunale** l'obligation de présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public (RPQS) destiné notamment à l'information des usagers. Ce rapport est présenté au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. La/le maire ou La/le président-e de l'établissement public de coopération intercommunale [y joint la présente note d'information établie chaque année par l'agence de l'eau](#) ou l'office de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention.

RPQS - des réponses à vos questions : <https://www.services.eaufrance.fr/gestion/rpqqs/vois-questions>

Édition mars 2024

NOTE D'INFORMATION SUR LES REDEVANCES DE L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE
Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

1

D'OÙ PROVIENNENT LES REDEVANCES 2023 ?

En 2023, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) émises par l'agence de l'eau s'est élevé à plus de 160,08 millions d'euros dont plus de 131 millions en provenance de la facture d'eau.

recettes / redevances

Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances en 2023 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €) - source agence de l'eau Rhin-Meuse



À QUOI SERVENT LES REDEVANCES ?

Grâce à ces redevances, l'agence de l'eau apporte, dans le cadre de son programme d'intervention, des concours financiers (subventions) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau.

interventions / aides

Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2023 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 € d'aides en 2023) - source agence de l'eau Rhin-Meuse.



En 2023, ce sont 181,2 millions d'euros d'aides, soit 56 % des aides de l'agence de l'eau Rhin-Meuse, qui accompagnent des actions de lutte contre les effets du dérèglement climatique.

ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE EN 2023

L'année 2023 marque la cinquième année du 11^e programme d'intervention de l'agence de l'eau Rhin-Meuse et de son contrat d'objectif et de performance 2019-2024 signé avec l'État. Des indicateurs annuels permettent de mesurer et suivre les efforts des maîtres d'ouvrage et de l'agence de l'eau en faveur des ressources en eau et des milieux aquatiques.

EN 2023...



PLAN D'ADAPTATION ET D'ATTÉNUATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE



Pour faire face aux effets et conséquences du changement climatique, le Comité de bassin Rhin-Meuse a validé en fin d'année 2023 son nouveau plan d'adaptation et d'atténuation au changement climatique dans le domaine de l'eau. Fruit d'un travail collectif de plusieurs mois ayant associé des membres des différents collèges du Comité de bassin, des représentants de l'État et de ses opérateurs et d'autres partenaires, **le plan pose clairement les enjeux "eau et climat" auxquels le bassin Rhin-Meuse doit d'ores et déjà faire face.** Ce plan est structuré autour de 10 objectifs pour une gestion résiliente et durable de la ressource en eau. En déclinaison de chaque objectif, il propose des mesures d'adaptation et/ou d'atténuation pour la gestion de l'eau tout en ambitionnant de rendre plus concret et opérationnel le panel d'actions pouvant être mis en œuvre.



FONDS VERT, PLAN EAU, UN COUP D'ACCÉLÉRATEUR EN FAVEUR DES POLITIQUES DE L'EAU

Présenté le 31 mars 2023, le plan Eau gouvernemental et ses 53 mesures ont contribué à l'amplification des stratégies d'actions déjà déployées au titre du 11^{ème} programme d'intervention de l'agence de l'eau tant sur le plan de la qualité de l'eau que sur le volet quantitatif. Une fois les déclinaisons du plan Eau précisées, avec notamment des crédits supplémentaires, et des adaptations des règles en vigueur (accès simplifié aux aides de sécurisation de l'alimentation en eau potable, accès élargi aux aides de projets de création ou réhabilitation des systèmes d'assainissement), l'agence de l'eau Rhin-Meuse s'est saisie pleinement de ces nouvelles opportunités en y intégrant de manière durable celles adoptées 1 an plus tôt à l'occasion de la sécheresse 2022. L'ensemble de ce dispositif complété par les aides du Fonds vert ont constitué une offre de financement sans précédent au profit des territoires et de leur transition écologique. Ce sont quelque 181,2 millions d'euros d'aides qui ont ainsi été attribués.

LA CARTE D'IDENTITÉ DU BASSIN RHIN-MEUSE



Agence de l'eau Rhin-Meuse
Rozérieulles - BP 30019
57161 Moulins-lès-Metz cedex
Tél. 03 87 34 47 00
agence@eau-rhin-meuse.fr

Agence de l'eau Rhin-Meuse


2 bassins versants (partie française) : celui du Rhin, 24 000 km² (avec son affluent principal, la Moselle) et celui de la Meuse, 7 800 km².

Un contexte international marqué, le plus transfrontalier des bassins français : 4 pays limitrophes (Suisse, Allemagne, Luxembourg, Belgique).

Le bassin s'étend sur 32 000 km² (6% du territoire national métropolitain) et compte 4,4 millions d'habitants, 8 départements et 3 230 communes.



Les 7 bassins hydrographiques métropolitains

Suivez l'actualité 

de l'agence de l'eau Rhin-Meuse : www.eau-rhin-meuse.fr

1964

Première loi sur l'eau

1 MISSION COMMUNE

pour l'eau, la biodiversité et le littoral

4 GRANDES PRIORITÉS

Partager la ressource
Restaurer les cours d'eau
Agir pour les eaux littorales
Garantir le bon état des eaux

1 600 AGENTS ENGAGÉS


pour une expertise au service de l'eau, sur le territoire métropolitain

2024

L'eau, une priorité pour tous !

2024 marque pour les 6 agences de l'eau 60 années d'engagement pour l'eau.



Rendez-vous du 19 au 21 novembre au Salon des maires et des collectivités locales. 



Retrouvez toutes les ressources sur le site <https://www.lesagencesdeleau.fr>